



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 MARS 2025**

NOMBRE DE MEMBRES**Afférents au Conseil Municipal : 39****En exercice : 39****Ayant pris part à la délibération : 38**

Mis en ligne le :

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI -M. AMAR - Mme MORBELLI - M. MERSALI- Mme CUILLIÈRE - M. GARDIOL - Mme ATTAFF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme MERAKCHI - M. SAHRAOUI - M. LICCIA - M. BOCCIA -- M. ALLIOTTE- M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. LARLET - M. BORELLI

Pouvoirs : Mme CZURKA à M. MONDOLONI / M. DE SOUZA à M. SAURA / Mme CHAUVIN à Mme MICHEL/ Mme SAHUN à M. ALLIOTTE / M. WAHARTE à M. SANCHEZ

Absents :**Secrétaire de séance :** M. Malick SAHRAOUI**APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET ANNEXE CIMETIERES****N° Acte : 7.1.1**

Délibération n°25-25

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction comptable M4

Considérant la présentation du Compte Administratif 2024 du Budget annexe Cimetières, le Conseil Municipal constate les conditions de réalisation qui peuvent se résumer selon le tableau ci-dessous

		Crédits Ouverts	Réalisation	Restes à réaliser
SECTION DE FONCTIONNEMENT	Recettes	510 187,68	163 009,40	
	- Dépenses	510 187,68	115 705,00	
	= Résultat 2024		47 304,40	
	+ Report à nouveau 2023		286 796,68	
	= Résultat cumulé		334 101,08	
	Recettes	133 391,00	82 496,00	

SECTION D'INVESTISSEMENT	- Dépenses	133 391,00	80 513,00	
	= Solde d'exécution 2024		1 983,00	
	+ Solde d'exécution 2023		-43 391,00	
	= Solde cumulé		-41 408,00	

Les résultats de l'exercice 2024 feront l'objet d'une délibération spécifique d'affectation définitive des résultats.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 29 voix Pour, 4 Contre (BOCCIA Hervé / LICCIA Marcel / ALLIOTTE Xavier représentant : SAHUN Véronique) et 5 Abstention (BORELLI Christian / LARLET Jean-Patrick / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe représentant : WAHARTE Stéphane)

M. le Maire n'ayant pas participé au vote

APPROUVE le Compte administratif du Budget annexe Cimetières de l'exercice 2024.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI



C. LANZARONE